

Ecole Primaire du Village
2 place Michel Gardeux
54 630 Flavigny sur Moselle
Tél : 03.83.26.74.08
mail : ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 3e trimestre 2024-2025

Le conseil d'école s'est réuni le 26 juin 2025 à 18h 20, salle du conseil municipal.

Étaient présents :

M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle

Mmes Greiner C., Cardot MC. et M. Rousseau D. représentant la commune de Flavigny

Mmes Bechamps S, Gschwend C-M, Pitance M, Thomas L. et, M. Colnet A., représentants les parents d'élèves élus

Mmes Anclin L., Cheny S., Dubois S, Frecaut A-L, Murtin L, et M. Pierrat O. enseignants

Mmes Delpon L. et Coutret N. ATSEM

Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville

M. Fery G. DDEN

M. Butin G, Laurent G, et Mme Klein C, parents d'élèves élus

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

1- Bilan de la fête de école

Cette année ce sont 180 couverts qui ont été servis au repas de la fête de l'école. Mme Cardot s'inquiète de la charge supportée par les enseignants dans l'organisation de cette manifestation, importante pour la vie du village et des enfants. Elle remercie les personnes qui s'impliquent et notamment la famille de Mme Dubois venue en grand nombre pour renforcer l'équipe bénévole. Il faut plus de bénévoles et anticiper les réunions d'organisation au premier trimestre pour les recherches de lots du traiteur etc. Les parents peuvent être à l'initiative de cette organisation.

Il faut aussi penser qu'après les festivités il reste tout le matériel à ranger et la vaisselle à faire. A minuit, plusieurs bénévoles y étaient encore.

2- Conclusions de l'évaluation d'école

L'équipe des évaluateurs est venue le 24 mars pour nous présenter les résultats de leurs observations qui corroborent l'autoévaluation faite en 2024 et qui proposent des points d'ouverture et de consolidation.

On trouve notamment la labellisation E3D de l'école, la reprise des outils de cycle pour prendre en compte la nouvelle organisation de l'école (4 classes au lieu de 6+ 1 dispositif ULIS), la réécriture des livrets scolaires pour une meilleure compréhension des items par les parents.

Le rapport est conforme aux propos tenus le 24 mars et les remarques faites par l'équipe enseignante n'ont que très peu trouvé leur place dans le compte rendu final.

L'équipe pédagogique a demandé à être placée en « stage école » sur les temps de formation continue de l'année à venir pour permettre une création commune des outils de cycle. Cela leur a été accordé et l'équipe se réjouit de pouvoir mettre rapidement en œuvre les conclusions de l'évaluation.

3- Mesure de carte scolaire

M. Luscan confirme que le nombre de classe à la rentrée n'est pas encore totalement acté. La fermeture de la 5^e classe l'est depuis plusieurs mois mais la situation de l'école reste en suspens en attendant le recomptage de rentrée.

Actuellement 106 élèves sont inscrits à l'école pour la rentrée des classes de septembre, soit une moyenne de 26,5 par classe.

Les parents et la mairie regrettent que les chiffres n'aient pas été connus plus tôt car la question de la fermeture n'aurait jamais eu lieu.

Mme Dubois rappelle que ce n'est pas une classe définie qui ferme donc il n'y a pas lieu de dire que ce sont des maternelles ou des élémentaires : les effectifs sont toujours les mêmes et sont juste répartis sur moins d'enseignants.

L'an prochain, si la configuration reste la même, il y a donc 4 classes en cours double à savoir Petits-Moyens, Grands-CP (=classe enfantine), CE1CE2 et CM1CM2.

La classe enfantine a déjà existé de nombreuses fois dans les années passées, à l'école soit en GS-CP soit en GS-CE1, et quelle que soit la répartition, les élèves de chaque niveau suivent leur niveau qu'ils soient ou non répartis avec des maternelles ou des élémentaires.

Mme Delpon ne souhaite pas reconduire son contrat d'ATSEM car elle envisage une poursuite d'étude. Nous la remercions vivement pour sa présence à nos côtés et lui souhaitons une belle réussite dans ses projets.

Mme Dubois explique l'importance de maintenir ce poste pour l'école qui l'aurait été sans questionnement avec 5 classes. Le fait que les élèves de GS soient répartis avec les CP demande une organisation qui serait grandement facilitée et propice aux élèves avec une ATSEM, si la mairie le peut.

La question des éventuelles absences non remplacées est posée par les parents : comment sera-t'il possible de faire face aux absences des professeurs si les classes sont déjà surchargées ?

L'équipe enseignante confirme que dans les conditions à venir, la répartition des élèves deviendra quasiment impossible. Elle s'interroge sur le fait d'appliquer les textes au pied de la lettre et de n'accepter les élèves que la première journée d'absence des professeurs, voire de l'inscrire au règlement de l'école, à partir de la rentrée prochaine.

4- Projet de rénovation des cours

Apolline Badlou en service civique cette année a mené un projet de concertation avec les élèves et les enseignants sur l'aménagement de la cour. Elle présente les résultats de ses travaux.

Les élèves aimeraient des espaces plus variés d'activités (calme, sport, créativité, jeux imaginaires etc.) et recherchent des emplacements pour s'asseoir et des espaces à l'ombre.

Les enseignants ont besoin également de s'asseoir et d'avoir une bonne visibilité pour assurer la sécurité des élèves.

Lisa-Mary Dubois-Galley étudiante en espaces scénographiés est venue quelques jours à l'école pour concevoir et présenter des propositions d'aménagements à moindre coût, comparé à une désimperméabilisation de la cour qui ne se justifie pas vraiment du fait de son implantation.

Vous trouverez les fichiers en annexe.

5- Points hors ordre du jour

Y aura t'il des Touts petits à la rentrée ? Non l'accueil des tous petits ne sera plus possible dans la configuration prévue.

Entretien des locaux et matériel scolaire: le cycle de remise en peinture des locaux doit être étudié de façon à prévoir petit à petit plutôt que dans l'urgence. Il en va de même du mobilier scolaire qui n'a pas été renouvelé depuis fort longtemps et qui commence à montrer des signes de fatigue. Pour le moment on utilise, quand c'est possible, le mobilier en surplus du fait de la diminution des effectifs. Néanmoins, la question du renouvellement du mobilier va devenir plus urgente.

VMC à l'école maternelle : Les parents d'élèves ont été sollicités pour demander pourquoi la VMC n'était pas active à l'école maternelle. Les ATSEM et enseignant répondent qu'elle est vraiment beaucoup trop bruyante pour être supportable toute la journée. La mairie est informée de la situation mais les travaux nécessaires sont particulièrement conséquents et ne peuvent être envisagés dans l'immédiat. Cependant le dossier est suivi. Une bonne aération est effectuée plusieurs fois par jour dans les locaux de la maternelle.

Projet d'UEEP avec le CEM : Compte tenu des effectifs prévus des classes à la rentrée et du paradoxe actuel concernant les responsabilités, il n'y aura pas d'accueil d'une UEEP à l'école. En effet, les enfants accueillis en UEEP ne sont pas inscrits à l'école et ne comptent donc pas dans les effectifs mais Mme Dubois, en tant que directrice, en aurait malgré tout la responsabilité durant leur temps de présence. Des discussions nationales sont semble-t-il à l'étude pour résoudre ce paradoxe dans les mois à venir. Nous ne manquerons pas de nous tenir informés.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 21h00

La secrétaire
Mme Murtin

La présidente du Conseil d'école
Mme Dubois